Comment faire acte de candidature au PCA ?

Le dépôt de candidature se fait uniquement en ligne sur le site Internet www.gip-cadres-avenir.nc.

Il faut renseigner une fiche et joindre une lettre de motivation, un curriculum vitae, une copie des diplômes, les justificatifs d'emploi et une photocopie d'une pièce d'identité.

La date de clôture du dépôt de candidature varie selon la voie d'accès au diplôme.

Ou se renseigner pour le PCA ?

- Consulter le site internet
- S'adresser au 16 rue d'Austerlitz, 2ème étage, du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h à 16h30.
- Par mail à formation-cadres-avenir@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Où nous trouver ?

FORMATION Cadres Avenir
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Immeuble SCICAL • 16 rue d'Austerlitz • BP C5 - 98 844 Nouméa Cédex
Tél. 24 64 44 • Fax 24 64 40
E-mail : formation-cadres-avenir@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.gip-cadres-avenir.nc

Le programme Cadres Avenir

Un Programme de Formation

de Cadres Moyens et Supérieurs dans l'objectif du Rééquilibrage

« Un programme spécifique, qui prendra le relais du Programme 400 Cadres, tendra au rééquilibrage et à l'accession des Kanak aux responsabilités dans tous les secteurs d'activité. »

Accord de Nouméa . Paragraphe 4.1.2

FORMATION Cadres Avenir
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Développer les compétences pour construire ensemble.

De quoi s'agit-il ?

Programme politique destiné au rééquilibrage, le Programme Cadres Avenir (PCA) accompagne, par l'obtention de diplômes supérieurs, des personnes qui ont pour objectif de parvenir à un poste de cadre moyen ou supérieur nécessaire au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

Financé à 90% par l'Etat et à 10% par la Nouvelle-Calédonie, ce dispositif est encadré par un comité de suivi regroupant les forces vives, économiques et politiques de la Nouvelle-Calédonie, dont les signataires des Accords de Matignon Oudinot et de Nouméa. Le comité de suivi, réuni chaque année par le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, examine les résultats et détermine les objectifs prioritaires du Programme Cadres Avenir.

Une commission de sélection étudie et valide chaque année les candidatures qui constituent les promotions du Programme Cadres Avenir pour des études supérieures.

Le dispositif est géré par le Groupement d'Intérêt Public Formation Cadres Avenir.

Quelles sont les voies d'accès aux diplômes supérieurs disponibles au sein du PCA?

- HEC
- ESSEC
- Préparation à l'intégration aux classes préparatoires aux concours de la Haute Administration.
- Les cursus de formation initiale et continue en lien avec les besoins économiques du Territoire.

Quelles sont les principales conditions d'accès au PCA?

Chaque voie d'accès dispose de critères bien distincts. Cependant, des conditions communes existent, telles que :

- être né en Nouvelle-Calédonie et/ou y avoir effectué l'essentiel de son cursus scolaire pendant 12 années au moins.
- être titulaire d'au minimum du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent (DAEU, titre IV du ministère de l'emploi).
- avoir un projet professionnel de niveau cadre moyen ou supérieur (BAC+3 à BAC+5) correspondant à un besoin de compétences identifié en Nouvelle-Calédonie.
- formations inscrites au Répertoire Nationale de la Certification Professionnelle (RNCP) ou au Répertoire de la Certification Professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCPNC).

Le Programme Cadres Avenir, c'est aussi des formations de type MBA (Master of Business and Administration).

En quelques mots :

- **Une clé d'entrée aux Grandes Ecoles.**
- **Des formations déployées en France et en Nouvelle-Calédonie à travers des conventions de partenariat (ex. : OBA Grandes Ecoles représentant de HEC Paris et la société DEVENIR pour l'ESSEC Business School convention de partenariat 2014 -2018).**
- **Depuis 2015, 7 diplômés ESSEC et 6 HEC**
- **Un cursus permettant d'allier vie professionnelle et formation sur une durée d'environ 18 mois.**
- **Une prise en charge financière de la formation par le PCA.**

Comment se passent les sélections pour intégrer le PCA ?

L'intégration dans le dispositif implique, en premier lieu, quelque soit la voie d'accès, l'étude du projet professionnel par un conseiller technique. Il s'agit ensuite de suivre et de respecter la procédure liée à la voie d'accès visée, à l'issue de laquelle le GIP Formation Cadres Avenir et/ou les membres du groupe de pilotage auront à se prononcer sur la validation de votre cursus de formation.

Quel accompagnement financier le PCA apporte-t-il ?

Le PCA n'est pas un dispositif boursier.

Les stagiaires de PCA en formation bénéficient de prestations financières étudiées au cas par cas, en fonction d'une grille de référence et de la participation de leur structure d'emploi.